

CR REUNION DU CD BFC DU 12/10/2019

CR Réunion CD BFC du 12/10/2019

Présents : Robert Dutronc, Joseph Illana, Patrick Krewiss, Philippe Cattelet, Jean pierre Chalopin, Paulo De Bastos, Robert Devoille, Pascal Dugast, Annie Dutronc, Chantal Frachebois, Denise Martine Krewiss, Denis Lhomme, Marie Jeanne Lhomme, Arnaud Magnin, Emilie Maraoux, Jean Marie Maraoux, Daniel Marcy, René Midey, Christian Perraudin, Alain Vorillion.

Absents excusés : Laurent Chapotot, Christine Ehlen, Robert Maujonnet, Mireille Vorillion.

Robert Dutronc entame la réunion par son souhait de voir se régler positivement aujourd'hui quelques points préoccupants comme les lieux de nos réunions, la Commission jeunes, le CRC.

Il fait part des informations principales recueillies le 5 octobre dernier lors de la réunion des Présidents des Comités Régionaux sportifs au Conseil Régional BFC :

- Cadre et procédure à respecter pour les demandes de subventions.*
- La réforme CNDP : les fonds sont désormais versés aux Fédérations qui sont tenues de les gérer et les répartir entre leurs Comités.*
- La création d'emploi au cœur des associations et Comités.*
- La stratégie régionale du sport (actions envisageables avec l'UNSS).*
- Le regard vers le handisport.*

Le Président livre quelques infos du CN fin septembre dernier :

– Etude de la mise en place d'un CTR : concernée la Région BFC seule, sans le Grand Est comme initialement envisagé, en concertation avec la Fédération (budgétisation du projet).

– Mise à jour du calendrier fédéral, avec notamment le chpt tripléte jeunes séparé du chpt D Jeu provençal et déplacé aux 2 et 3 mai, les juniors pouvant dorénavant participer aux chpts de jeu provençal.,

– Appliquer les contrôles des boules et de l'alcoolémie. Une précision : en cas d'alcoolémie positive, les coupables seront suspendus jusqu'à la fin de la compétition en question.

– Intervention à programmer de Mr Grignon au sein du CR BFC pour parler discipline et violence envers les arbitres.

– Habillement : hauts identiques dès la première partie des concours Régionaux.

Approbation du compte-rendu de la réunion du 24 juin 2019 :

– Rectification à faire concernant les chpts honorifiques TT et D jeunes : ils auront lieu dans le CD 25, en même temps que le chpt Régional T Jeu Provençal : le samedi 6 juin 2020 pour le tête à tête, le dimanche 7 juin pour les doublettes.

– Correction à faire des dates du Congrès Fédéral à Evian : il se tiendra du 18 au 20 décembre 2020.

– Notification à Patrick Krewiss suite à sa question du 24 juin : pourquoi ont été annulées les finales du CRC jeunes, open et féminin prévues à Valdoie les 12 et 13 octobre derniers ?

– « Il fallait comprendre que dans l'attente des modalités de diffusion des versions franc-comtoises et bourguignonnes du CRC, il n'a pas été jugé utile de procéder à des finales, la montée en CNC d'une équipe de chaque entité à ce moment étant assurée.

Même cas de figure chez les jeunes : une équipe benjamins/minimes et une équipe cadets/juniors de chaque entité étant assurées de participer au CNC 2019.

Par contre, une finale chez les vétérans s'imposait, puisque, seule une équipe – l'équipe championne régionale – s'ouvrait le droit de participer au CNC (avec 2 équipes retenues d'office, comme l'an passé, il n'y aurait pas eu de finale non plus) ».

Après ces réaménagements, l'assemblée approuve le compte-rendu du 24 juin 2019.

Le calendrier 2020.

– **7 mars** : réunion du CR.

– **9 et 10 mai** : championnat départemental tripléte jeunes, déplacé des 2 et 3 mai et rangé aux côtés du chpt Promotion.

– **21 novembre au plus tard** : AG de tous les CD de BFC. Il serait souhaitable que tous les CD s'accordent sur la même date.

– **28 novembre** : AG du Comité Régional : le CD 39, par la voix de Paulo De Bastos, en sollicite l'organisation à Salins les Bains. L'assemblée valide la demande.

Les concours Régionaux 2020.

– Après réaménagement, le calendrier des 22 Régionaux est établi ; le CD 39 a désigné ses Délégués, les autres CD sont invités à faire rapidement de même.

– A la réunion du 27 octobre à Bains, Jean Locatelli désignera les arbitres.

– Les Délégués sont invités à rendre compte après chaque Régional, au moyen du document établi cette année par Denis Lhomme à la réunion du 2 mars dernier, sur le modèle de compte -rendu des Nationaux.

Les concours Nationaux 2020.

– Le calendrier des 7 Nationaux est établi, avec un nouveau venu : le National de Sens, les 25 et 26 juillet.

– L'assemblée, à l'unanimité, décide de supprimer, à compter de 2020, la dotation de 350€ qu'elle avait allouée aux concours Nationaux à sa réunion du 3 mars 2018.

La trésorerie.

– Emilie Maraux fait état du coût des championnats de France : 56 259€, et propose :

Frais des chpts de France jeunes (7504€ cette année) : le Comité Régional peut-il continuer à en assumer pleinement la charge ou pourrait-on envisager la mutualité des CD pour leur financement ?

L'assemblée décide d'une prise en charge dès 2020 des frais, par moitié entre le CR BFC et les 8 CD qui se répartiront l'autre moitié ; à noter : bien que ne comptant pas d'équipe jeunes dans son CD 90, Joseph Illana a tenu à participer à hauteur maximale de 500€, cordialement remercié par l'assemblée.

– Le budget prévisionnel 2020 définira les mesures à prendre afin d'économiser impérativement : forfaits, récompenses, etc.

– Planète Boules : courriel le 7 août dernier de Laurent Chapotot à Robert Dutronc à propos d'une facture de 768€ qui concernerait les nouveaux abonnés(?)

– Il est décidé de ne plus abonner automatiquement les champions à Planète Boules.

– Et de supprimer la dotation des Nationaux (2450 €).

– Pour L'AG à Sens, prévoir toutefois les récompenses pour nos lauréats (cartes cadeaux).

– La Commission des finances se réunira à Bains le 12 novembre prochain, à 18h. Paulo De Bastos assurera les réservations.

Le CRC BFC.

En avant-propos, le Président Robert Dutronc faisait part de sa préoccupation à voir aboutir un réel Championnat Régional des Clubs, et évoque sa mise en place pour 2020 : projet prestement glissé sous le tapis, les plaidoiries exposant l'impossibilité de réunir cette année tous les principes d'un bon fusionnement Bourgogne et Franche Comté...

Dont acte ; le Président précise néanmoins que ce CRC sera en place pour 2021.

Un encart en l'honneur de l'équipe vétérans de Morteau : elle a été sacrée championne Régionale, aux dépens de Saint Florentin, à Valdoie, et disputera le CNC la semaine prochaine à Montluçon.

*Validation des dates communes en BFC : **28 et 29 mars, 20 septembre, 11 octobre**. Le samedi **10 octobre** a été rajouté en Bourgogne pour caser la journée manquante.*

18 octobre 2020 : une finale du CRC jeunes est envisagée, sauf si 2 équipes montent en CNC.

Le club de Migennes : contraint à une amende pour forfait, le club n'a versé qu'une provision de 200 €. Christian Perraudin est chargé d'envoyer un courrier pour rappeldu solde.

Le Comité de pilotage du CRC se réunira en janvier ou février. Date à définir.

Les contrôles d'alcoolémie.

A la réunion en mars 2020 du CR BFC, la Commission de contrôle devra être constituée. Elle opérera lors des championnats et des concours régionaux,et chaque fois que le Président du CR lui confiera une mission. Il serait souhaitable qu'à l'AG de décembre,les membres du CR candidats à l'habilitation se manifestent.

Restauration aux Championnats Régionaux.

Afin d'assurer unerestauration convenable aux joueurs, chaque club hôte des championnats devra proposer un repas de qualité,avec les soins d'un traiteur si nécessaire, pris impérativement sur le site, au prix uniforme de 16 € pour les seniors.

Pour les championnats jeunes, de benjamins à juniors inclus : prix identique de 12 €.

Ces modalités seront portées au cahier des charges.

Leur respect absolu validera la candidature du club ou du CD.

Les récompenses.

Le CR a décidé de récompenser l'une de ses équipes la mieux classée à chaque championnat de France (Art 7 du cahier des charges établi à l'AG de Belfort, le 1^{er} décembre 2018). Or, cette année, deux équipes sont parvenues en quart de finale du même championnat.Il conviendra d'amender l'article qui prévoira les récompenses dans ce cas-là.

Les récompenses demandées par les Présidents de CD sont attendues au Siège à Bans.

L'hôtellerie des championnats de France 2020.

Le préposé, Georges Baudin, a bouclé les réservations pour tous les championnats, sauf pour les jeunes, à Nîmes. On pourra noter la qualité de son travail cette année. Compliments.

La Commission jeunes.

Daniel Marcy déplore la rencontre de tant de difficultés :

– Les défections de certains clubs au CRC à Auxerre qui firent que le boulodrome loué pour deux jours ne fut occupé que le samedi : 150 € déboursés le dimanche pour rien...

– Erreur et confusion lors du tirage du championnat TT jeunes à Fourchambault, avec en plus six engagés absents...

– Une seule équipe minime au championnat du CD 58 : elle s'est qualifiée au Championnat de France...

— « A l'avenir, plus de qualification si une équipe se trouve seule inscrite dans son CD »

Aux chpts régionaux, il faudrait dénommer les équipes par leur CD et non par leur club.

– Sélection de zone jeunes à Pontarlier : intervention inopportune d'une personne « responsable » qui mit le trouble dans l'organisation en évoquant l'état des terrains. D'où une partie de yo-yo entre Pontarlier et Auxerre pressentie pour un repli consenti, qui se termina finalement à Pontarlier...

Sur ce sujet, Paulo De Bastos envisage de saisir la Commission d'éthique de la Fédération.

– Daniel Marcy souhaite que les CD lui donne leurs dates du CDC.

– Il souhaiterait connaître rapidement les dates du CRC (calendrier).

– Il envisage une compétition qui engagerait chaque CD à recevoir les sept autres, tour à tour, et fera une documentation.

– Il propose la création d'un marathon en Bourgogne, en copie de celui de Bans... mais Paulo de Bastos laisse entendre que Bans n'accueillerait peut-être plus pour longtemps son marathon de février.

– Au chpt de France 2020, 92 équipes retenues au lieu de 96.

– En 2021, les juniors : âgés de 15, 16 et 17 ans dans l'année.

Les cadets : âgés de 12, 13 et 14 ans.

Les minimes : âgés de 9, 10 et 11 ans.

Les benjamins : âgés de 8 ans et moins.

Robert Dutronc propose la réunion des Présidents de CD et de la Commission jeunes pour en définir le fonctionnement.

La Commission féminine.

Dans la perspective du Marathon féminin 2020 (à Dijon ?), Mireille Vorilliona transmet le cahier des charges à la déléguée de chaque CD ; elle attend leur réponse. Elle convoquera la Commission féminine avant l'AG prochaine du CR.

Le championnat Régional de tir 2020 :

Il qualifiera au championnat de France à Valence : 2 seniors masculins et 2 seniors féminines.

1 junior masculin et 1 junior féminine.

Chaque CD mettra en place le championnat de tir et communiquera le nombre de ses inscrits. Robert Devoille gèrera.

Le nombre de qualifiés pour le championnat Régional à Dijon (1^{er} juin) sera déterminé au prorata du nombre des inscrits par CD. La règle s'appliquera aux 4 catégories pour retenir :

– En juniors masculins : 16.

– En juniors féminines : 16.

– En seniors masculins : 32.

– En seniors féminines : 32.

Pour le championnat de France, le CR prend en charge 4 Délégués : 1 pour les 2 hommes, 1 pour les 2 femmes, 2 pour les 2 juniors.

Questions et informations diverses :

– D'aucuns rechignent à se déplacer aux réunions en évoquant les longues distances, pour se rendre à Bans, ou comme aujourd'hui, à Besançon. En évoquant l'AG du CR à Sens, que doit-on faire ? Centraliser un lieu ou « tourner » ? Réaction et questionnement de Paulo De Bastos : à quoi sert le Siège de Bans ?

– Un tour de table apportera une solution collective : à l'unanimité, l'assemblée décide que les CD accueilleront tour à tour les réunions par leur ordre numérique. Elle convient de la réunion prochaine du CR à Bans, le 7 mars 2020.

– Les contrôles : d'alcoolémie, mais aussi des boules au cours des diverses épreuves.

L'habillement et les coupes.

Revoir impérativement le mode et les délais de livraison des tenues pour les championnats de France (il est intolérable de percevoir l'habillement d'une équipe – Délégué compris – 3 jours avant le départ pour un championnat de France). Il reste malgré tout une somme de 900€ à verser avant le 31 octobre.

– Aux championnats Régionaux, pas de coupes à Bans, et il manquait des coupes à Lure.

– Au championnat de France à Dijon, pas de coupe pour Sabrina Binda.

– Formation des arbitres à Voiron : chaque CD prend en charge son arbitre.

– Championnat de France 2020 : le CR présentera 2 équipes à chaque championnat, mais 4 en tripléte masculins.

– La cagnotte lancée pour le boulodrome de Bans : Paulo De Bastos demande à ce que sa mise en ligne et le lien sur le site du CR soient rétablis, sous peine de se voir obligé de louer les services du boulodrome systématiquement.

Séance levée à 18h30.

Le Secrétaire Général du CR BFC
Christian PERRAUDIN

Le Président du CR BFC
Robert DUTRONC